



COMMUNE de BILTZHEIM

68127

FLASH INFO n° 202 du 21/05/2025

Le mot du maire

Début avril le Conseil Municipal a voté le budget 2025. Vous n'ignorez pas le contexte national et la réduction de nos marges de manœuvre. Nombreuses dépenses contraintes, participations obligatoires diverses, fonctionnement de nos écoles, brigades vertes, syndicat des eaux, service d'incendie, etc et nombreuses et nouvelles normes et contrôles, salaires, mais aussi **et surtout** poursuite de **la baisse des dotations, divisées par 2 en 10 ans**.

Malgré ce contexte incertain nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition, taxes foncières sur le bâti et non bâti, taxe d'habitation. (Elle subsiste encore pour quelques cas).

Pour autant, avec mes collègues du conseil municipal nous ne nous détournons pas de nos missions ni de nos engagements ou promesses. Oui certains projets prennent du retard comme la nouvelle aire de jeux ou la réhabilitation thermique de l'école/mairie ou nous n'avons pas obtenu les subventions souhaitées, mais les demandes sont relancées.

Par le flash n°199 du 13/12/2024 j'ai annoncé l'ouverture mi 2025 d'un débat public autour de 2 sujets qui nous préoccupent tous.

- *La sécurité routière dans notre village : Quels problèmes ? Quelles solutions ?*
- *La protection des biens et des personnes : Vidéoprotection ? Vigilance Citoyenne ? Quelles solutions ?*

Nous vous proposons de nous retrouver **jeudi 3 juillet à 19h30 à l'ESPACE HORIZONS** pour en débattre en toute liberté.

Le maire : Gilbert VONAU.

Etat Civil

Décès : Le 21 avril est décédé M Frank ENGEL. A la famille en deuil nous exprimons nos plus sincères condoléances.

Bruit, nuisances sonores et pollutions sonores

Afin que nous puissions tous profiter de la tranquillité à laquelle nous aspirons nous rappelons les règles élémentaires :

- Respecter les horaires légaux rappelés ci-dessous pour passer votre tondeuse thermique ou autre.
- Informer votre voisinage si vous organisez une fête un peu bruyante ou tout évènement gênant pour l'entourage.

Horaire légal pour réaliser vos travaux :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Embauche

A compter du 1 mai 2025 nous avons embauché monsieur Jacques SEILLER comme agent technique polyvalent à temps complet.



Nous lui souhaitons beaucoup de satisfactions et réussites dans cette mission.

Solidarité EAU

Nous souhaitons recenser les **foyers volontaires** pour mettre à la disposition de leur voisinage leur source d'eau (puit individuel) en cas de rupture prolongée de l'alimentation en eau potable par le réseau de distribution. **Cela n'est arrivé qu'une seule fois en 40 ans mais il vaut mieux prévoir.** Les noms des foyers volontaires seront intégrés dans le Plan Communal de Sauvegarde (**PCS**) mais non communiqués au public par respect du Règlement Général de la Protection des Données (**RGPD**)

Merci de venir en mairie pour vous faire connaître. Ni par mail, ni par téléphone, votre signature est requise.

Interdiction permanente de lâcher de ballon de baudruche

Le préfet du Haut-Rhin a pris un arrêté du 3 avril 2025 qui interdit à compter du 7 avril 2025 tout lâcher de lanternes célestes, ballons de baudruche et lumineux comprenant une source de chaleur active, qui fonctionnent de façon non dirigée.

Travaux

Lotissement le Clos de la Chapelle. Les travaux d'aménagements de la voirie, tranche provisoire sont terminés. Le premier permis de construire est accordé.

Nouveaux terrains de pétanque. Les travaux ont bien avancé, la structure du terrain de jeu et des places de parking sont en place.



Chien mordeur- griffeur : que faire ?

Toute morsure ou griffure de personne par un chien, quelle que soit sa race, doit être déclarée à la mairie de la commune de résidence du propriétaire ou détenteur de l'animal ou par tout professionnel ayant eu connaissance de la morsure dans l'exercice de sa profession.

Communication de la Communauté des Communes

La Communauté des Communes Centre Haut-Rhin renforce la communication et l'information que vous pourrez suivre sur :

<https://www.facebook.com/centrehautrhin>

<https://www.instagram.com/centrehautrhin>

Début des tournées du **BUS FRANCE SERVICE**. (06 64 33 83 91)
Pour vous aider dans vos démarches administratives le bus France Service est à votre disposition. Il stationnera devant la mairie :

- le vendredi 23 mai de 9h30 à 12h

- le jeudi 5 juin de 9h30 à 12h

Emplois jeunes été 2025

Afin de prêter main forte à notre équipe d'agents municipaux la Commune recrute des jeunes majeurs sur les mois de juillet/aout/septembre. Candidatures à adresser à la mairie.

Dates à retenir :

23 mai de 9h30/12h	Bus France SERVICE
5 juin de 9h30/12h	Bus France SERVICE
3 juillet 19h30	Réunion publique SECURITE à l'Espace Horizons

Horaires d'ouverture de la Mairie Mardi de 10h00 à 12h15 et 16h00 à 19h00 Mercredi de 10h00 à 12h15 et 14h00 à 17h00 Jeudi de 16h00 à 18h00 Tél 03.89.49.45.10 Application PANNEAU POCKET sur téléphone disponible pour toutes les informations urgentes à BILTZHEIM	Directeur de la publication : Gilbert VONAU - Maire Imprimé à la mairie de Biltzheim Date de parution : 21 mai 2025 Date de dépôt légal : en cours Site Internet : www.biltzheim.fr
---	---